

Installation à Carhaix du nouvel EPCC langue bretonne *L'Office de la langue bretonne devient Etablissement public de coopération culturelle*

L'Office de langue bretonne, créé en 1999 à l'initiative de la Région, a connu un tournant historique le 3 juin dernier en devenant, par arrêté préfectoral, un Etablissement public de coopération culturelle intitulé « Ofis publik ar brezhoneg – Office public de la langue bretonne ».

Cet EPCC sera installé officiellement vendredi 15 octobre à Carhaix, en présence du Préfet de région, Michel Cadot, et du Président du Conseil régional de Bretagne, Jean-Yves Le Drian.

Depuis sa création sous forme associative, l'Office de la langue bretonne (23 salariés à ce jour sur plusieurs sites) est soutenu par la **Région Bretagne, l'Etat, la Région Pays de la Loire, les cinq départements de Bretagne historique ainsi que de nombreuses villes**. Sa transformation en Etablissement public de coopération culturelle constitue une avancée majeure pour la sauvegarde de la langue bretonne.

Pour la première fois, cette langue régionale va bénéficier d'**un service public culturel** consacré à la mise en œuvre des politiques linguistiques, à sa promotion, à la sensibilisation des populations et à la mobilisation des acteurs publics et privés en faveur de son utilisation comme langue de communication, à la structuration et au développement de l'offre d'enseignement bilingue.

Le premier conseil d'administration de l'établissement, qui se tiendra ce même jour, permettra de désigner le président de l'EPCC, son directeur et les personnalités qualifiées qui les accompagneront dans leurs missions.

Michel Cadot, Préfet de Région,
et Jean-Yves Le Drian, Président du Conseil régional de Bretagne,
ont le plaisir de vous inviter à la conférence de presse
qui se tiendra à l'issue du premier Conseil d'administration de l'EPCC,
Vendredi 15 octobre à 11 h 30
à l'Hôtel Noz Vad -12 Boulevard de la République- à Carhaix-Plouguer.